



02 - 2020

22.01.2020

Travail pour étudiant(e)s de la commune de Sandweiler pendant les vacances d'été 2020

Comme les années précédentes, la commune de Sandweiler embauchera des étudiants pendant les vacances d'été pour divers travaux manuels.

La durée de travail s'étend sur une **période de 2 semaines à raison de 8 heures par jour**:

- Période 1: 10 jours ouvrables, du lundi 20 juillet au vendredi 31 juillet 2020
- Période 2: 10 jours ouvrables, du lundi 3 août au vendredi 14 août 2020
- Période 3: 10 jours ouvrables, du lundi 17 août au vendredi 28 août 2020
- Période 4: 10 jours ouvrables, du lundi 31 août au vendredi 11 septembre 2020

Pour des raisons d'organisation, le nombre d'étudiants est limité à 5 par période. Au cas où le nombre de demandes par périodes dépasse le maximum de 5, le départage se fera par un tirage au sort.

Pour donner une chance à tous les jeunes de la commune de Sandweiler, seront retenues seulement les candidatures des **étudiant(e)s n'ayant jamais été occupé(e)s** pour le compte de l'atelier communal ou à l'occasion des «Sandweiler Spil-Inomëtteger».

Les candidat(e)s doivent être **né(e)s au cours des l'année 2001 ou 2002 (condition d'avoir 18 ans le jour de l'entrée en service)**.



GEMENG
SANDWEILER

18 rue Principale
L-5240 Sandweiler

Tél.: 35 97 11 - 1 • Fax: 35 79 66

www.sandweiler.lu

Pour être recevables, les dossiers de demandes doivent contenir tous les renseignements et copies demandés et parvenir à l'administration communale **avant le 29 février 2020** moyennant le **formulaire téléchargeable à partir du site internet www.sandweiler.lu - rubrique «Postes vacants»**. Le formulaire est également disponible à la réception de la mairie.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront informé(e)s par courrier en début avril 2020 et devront retourner le contrat d'occupation dûment signé au plus tard pour le 30 avril 2020.

Le contrat d'occupation est en conformité avec les dispositions de la loi modifiée du 31 juillet 2006 portant introduction du code travail (Titre V - articles L. 151-1. à L. 151-9.).

Information concernant la collecte des sacs bleus « Valorlux »

Nous vous informons que la collecte des sacs bleus « Valorlux » se fera dorénavant **à partir de 06 h 00 du matin !**



Sammlung der blauen Valorlux-Säcke

Wir möchten Sie mitteilen, dass die Sammlung der Valorlux-Säcke nun **ab 06:00 Uhr morgens** durchgeführt wird.

arrêt cardiaque

Appele le 112

Dis ton nom, ton numéro de téléphone, précise le lieu et l'adresse ainsi que l'état de la victime devant toi.

Masse le cœur

Place les mains au milieu du thorax, les bras tendus enfonce le thorax de 5-6 cm, 120 pressions/minute, jusqu'à arrivée des secours.

Défibrille le cœur

Demande à un autre témoin de t'apporter, si disponible, un défibrillateur. Suis les instructions de l'appareil.

Commission Intergénérationnelle
Sandweiler
GEMEINSCHAFT SANDWEILER

Les bons gestes peuvent sauver des vies : comment utiliser un défibrillateur?

L'arrêt cardiaque peut toucher n'importe qui, quel que soit le lieu ou le moment. De la rapidité de votre intervention dépendent les chances de survie de la victime. Une défibrillation précoce associée à une réanimation cardio-pulmonaire augmente de manière considérable les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Il vous faut donc agir rapidement et de manière efficace.

La Commission Intergénérationnelle en collaboration avec la Commune de Sandweiler, vous invite dans ce contexte à une formation sur le défibrillateur, **le 29 janvier au centre culturel :**

- de 18h00 – 19h15 : cours en luxembourgeois
- de 19h30 – 20h45 : cours en français

Les places étant limitées, veuillez svp vous inscrire jusqu'au 24 janvier 2020 auprès de Sofia Andrade soit par téléphone : 35 97 11 – 213 ou par courriel : sofia.andrade@sandweiler.lu.

Parce que chaque seconde compte!

Fais une formation! Une heure suffit pour apprendre à sauver une vie. www.reagis.lu

LUXEMBOURG RESUSCITATION COUNCIL

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Workshops Nationalen Aktionsplans fir d'Bestëbser-Insekten

Vu den dramateschen a Besuergnes erreagenden Zoustand vun den Insekten-Populationen an der Noutwendegkeet, Moossnamen ze ergreifen fir d'Biodiversitéit ze schützen, setzt sech d'Lëtzebuerger Regierung an fir d'Schafen an d'Ëmsetzen vun engem nationalen Aktionsplan fir d'Erhalen vun de Bestëbser.

En interdisziplinären Usaz ass noutwendeg. D'Bedeelegung an déi aktiv Ënnerstëtzung vun der ganzer Gesellschaft sinn erwünscht a ginn encouragéiert:

Privat an ëffentlech Acteuren; Naturschutz-Syndicaten a Naturparken; interesséiert Acteuren aus dem landwirtschaftleche Beräich; am Ëmweltberäich aktiv Associatiounen; kommerziell Acteuren; wëssenschaftlech Acteuren; all interesséiert Persoun.

Nationale Workshop: (mat engem Klénge Maufel)
Mëttwoch 14. Januar vu 9 h bis 12 h
MECDD, place de l'Europe 4, 1499 Luxembourg
Präsenz vun der Mme Minister C. Dieschbourg

Regional Workshops: (mat engem Klénge Maufel)
Mëttwoch 22. Januar vu 19 h bis 21 h
SICONA, 12 rue de Capellen, 8393 Olm

Mëttwoch 5. Februar vu 19 h bis 21 h
Naturpark Our, 12 Parc, 9836 Hosingen

Mëttwoch 12. Februar vu 19 h bis 21 h
Centre Culturel „Beim Nèssert“
CR164, 4149 Mondercange

jeudi 13. Februar vu 19 h bis 21 h
SIAS, Campus „An der Dällt“
185 rue Principale, 5366 Schuttrange

Auschreiwungen a weider Informatiounen op: www.planpollinisateur.org

Organisator:

Emwëlberodung Lëtzebuerg a.s.b.l.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable



LE DÉTECTEUR DE FUMÉE

est obligatoire

depuis le 1^{er} janvier 2020

La loi relative à l'installation obligatoire de détecteurs autonomes de fumée pour les logements comprenant au moins un logement a été votée par le parlement en date du 17 novembre 2019 et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Depuis cette date l'installation de détecteurs autonomes de fumée est obligatoire pour les nouvelles habitations, ceci au niveau des chambres d'accueil et chambre coucher d'ici lors des permis d'habiter à l'exception des habitations de pays.

QUELQUES POINTS IMPORTANTS À RELEVÉR

Pourquoi l'installer ?

Quels bâtiments ?

Quand ?

Qui ?

Quel(s) détecteur(s) ?

Où ?

Plus d'informations - www.rauchmelder.lu • Des questions ? - rauchmelder@cgdis.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie



CORPS GRAND-DUCAL
INCENDIE & SECOURS

26.01.2020

Sandweiler
Centre culturel



ZAUBERSHOW
FIR
KANNER



Christian Lavey
Christian Lavey

Ufank: 15.00 Auer
Entrée: Kanner: gratis
Erwuessener: 4 €

Mat KAFFISSTOFF

Organiséiert vun der
Sandweiler Elterevereenegung SEV asbl



Manifestationskalenner

Zaubershow fir Kanner (SEV)

Sonndeg, de 26. Januar um 15.00 Auer am Centre culturel

Défi-Cours (Intergeneratiounskommissioun)

Mëttwoch, den 29. Januar am Centre culturel:

- vun 18.00 Auer bis 19.15 Auer : Cours op lëtzebuergesch
- vun 19.30 Auer bis 20.45 Auer: Cours op franséisch

Generalversammlung

(Sportfëscherverain «Stébärw»)

Méindeg, de 27. Januar um 20.00 Auer am Centre culturel

Generalversammlung

(Chorale Ste Cécile Sandweiler)

Donneschdeg, den 30. Januar um 20.00 Auer am Centre culturel

Projektioun vum Film «Sawah» (Integratiounskommissioun)

Sonndeg, den 2. Februar um 16.00 Auer am Centre culturel

Marché bi-mensuel

Donneschdeg, de 6. Februar vu 15.00 Auer bis 19.00 Auer op der Duerfplaz

Indesche Bazar

Sonndeg, den 9. Februar ab 10.30 Auer am Centre culturel

KlimaPakt
mëng Gemeng engagéiert sech



myclimate
neutral
Imprimé
No. 01-14-561533 - www.myclimate.org
© myclimate - The Climate Protection Partnership

PRINTED IN
LUXEMBOURG